



Juin 2015

Infos rapides

Prairies — n° 3/7

Les prairies vues par ISOP en juin 2015

La production cumulée d'herbe en juin au niveau national est normale, comparée à la production de référence. Si quelques régions fourragères du quart Nord-Ouest sont excédentaires, le reste de la production est normal ou déficitaire. Les conditions sèches depuis début juin ont ralenti la production dans le Sud-Ouest, le Nord-Est et la vallée du Rhône. La pousse réalisée entre le 20 mai et le 20 juin est fortement déficitaire et le pourcentage de la pousse annuelle réalisée devient inférieur à celui de la référence.

Sommaire

Situation du mois	page 2
La production subit un ralentissement mais se maintient dans la norme au niveau national	
Bilan de la campagne	page 3
Une pousse mensuelle nettement déficitaire	

Sources et définitions page 4

Pour en savoir plus page 4

Situation du mois

Les faits marquants : la production subit un ralentissement mais se maintient dans la norme au niveau national

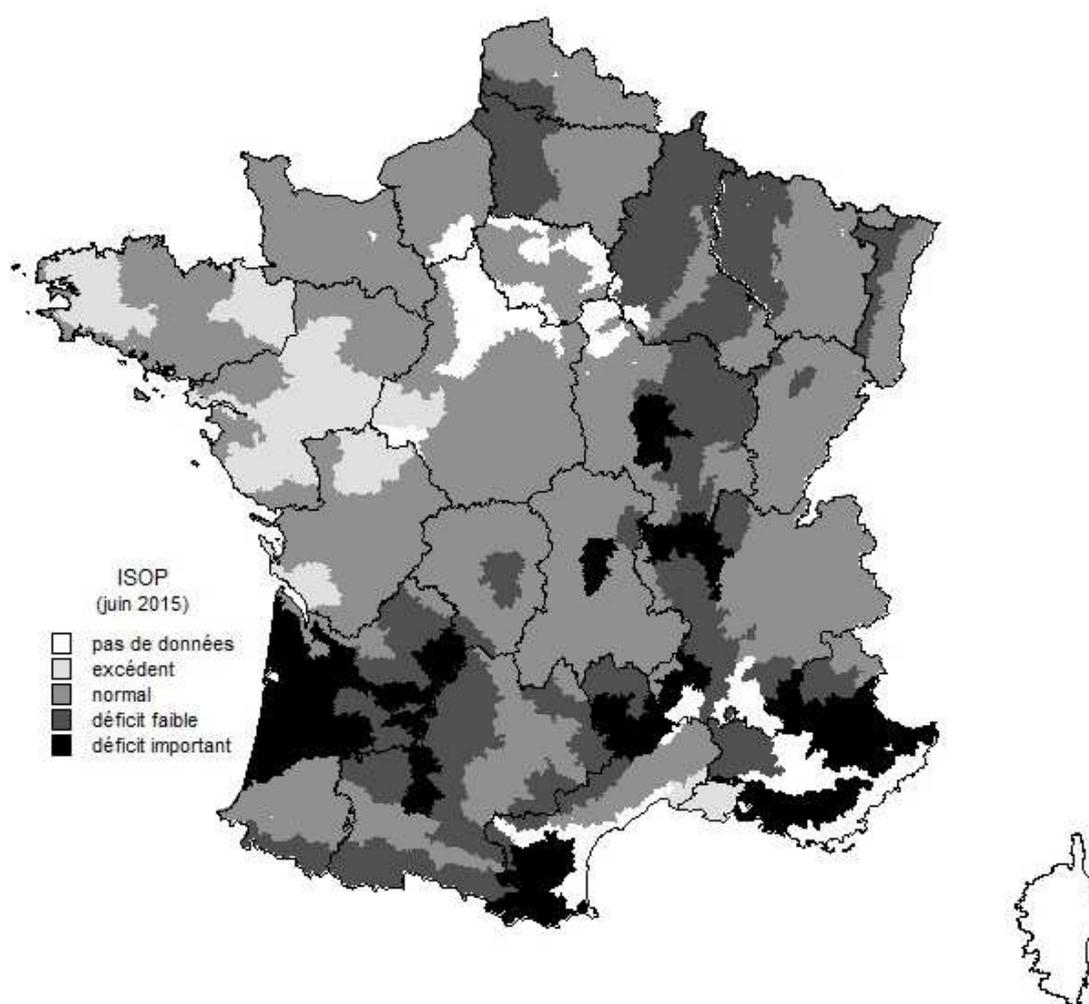
Au 20 juin, la production cumulée des prairies permanentes est estimée à 95% de la production de référence à la même période. Elle diminue de 7 points par rapport au mois précédent. La pluviométrie depuis début juin est déficitaire sur la majeure partie du territoire et les réserves en eau des sols diminuent, impliquant un net ralentissement de la pousse. Seules quelques

régions fourragères du quart Nord-Ouest ont une production excédentaire. En région Midi-pyrénées, Aquitaine, Champagne-Ardenne, Bourgogne et dans l'Ouest de la région Rhône-Alpes, la production est faiblement à fortement déficitaire.

Les indicateurs

Indicateur de rendement des prairies permanentes au 20 juin 2015

(Source : Agreste – ISOP – Météo-France – INRA)



L'indicateur de rendement d'ISOP, à une date donnée, est égal au rapport entre le rendement cumulé à cette date depuis le début de l'année et le rendement cumulé moyen à la même date calculé sur la période de référence 1982-2009. **Ce rapport est inférieur à 75% pour un déficit important, compris entre 75 et 90% pour un déficit faible, compris entre 90 et 110% pour une situation normale et supérieur à 110% pour un excédent**

Bilan de la campagne

Les faits marquants : une pousse mensuelle nettement déficitaire

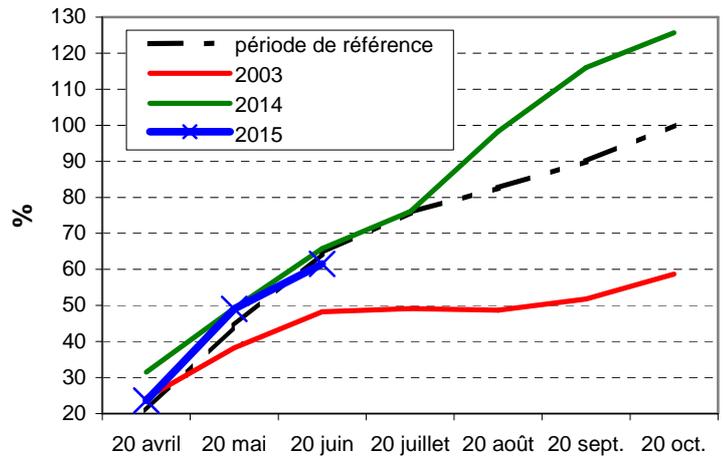
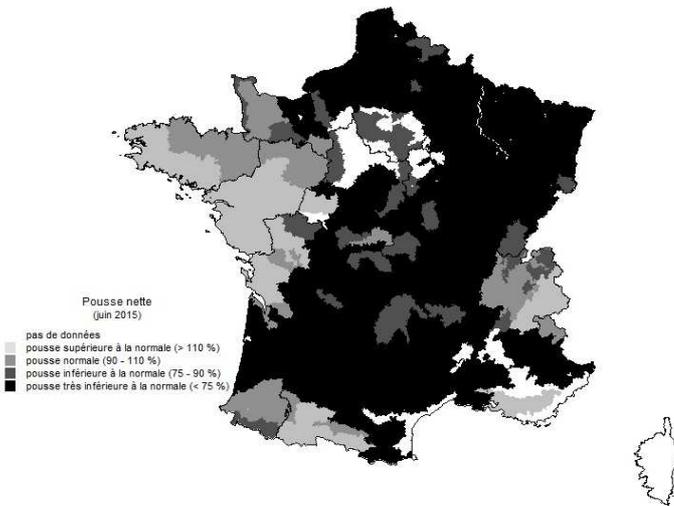
Du fait des conditions climatiques sèches, la pousse mensuelle, réalisée entre le 20 mai et le 20 juin, est, fortement déficitaire par rapport à la pousse mensuelle de référence sur l'ensemble du territoire à l'exception du quart Nord-Ouest du pays, du Sud de l'Aquitaine et de Midi-pyrénées ainsi que d'une partie des Alpes. En conséquence, le pourcentage de la pousse annuelle

réalisé depuis le début de la campagne est inférieur à celui de la pousse annuelle de référence à la même période pour toutes les régions sauf en Bretagne, Basse-Normandie, Ile de France, Pays de la Loire, Poitou-Charente et Centre.

Les indicateurs

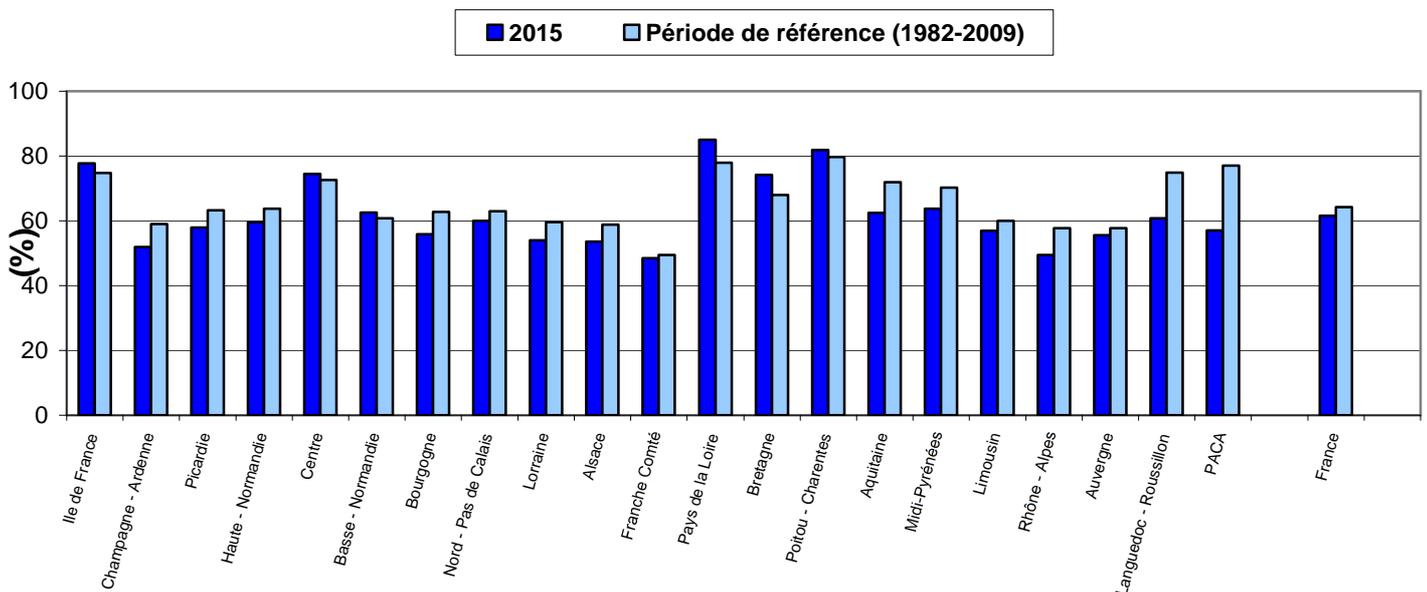
Pousse mensuelle nette en juin par rapport à la pousse mensuelle nette de référence (Source : Agreste – ISOP – Météo-France – INRA)

Evolution des taux de réalisation de la pousse des prairies permanentes (Source : Agreste – ISOP – Météo-France – INRA)



Mises en perspective

Part de la pousse cumulée en juin en pourcentage de la pousse annuelle de référence



Sources et définitions

Le système ISOP - Informations et Suivi Objectif des Prairies - fournit des estimations de rendement des prairies temporaires et permanentes productives à l'échelle de la région fourragère à partir d'un modèle de simulation (STICS-Prairies). Il est opérationnel sur la France métropolitaine, hors pourtour méditerranéen et petite couronne parisienne. Le système ISOP calcule les quantités de matière sèche cumulée par hectare au pas de temps journalier sur 228 régions fourragères au total. Les simulations sont effectuées lorsque un type de prairies donné – permanentes ou temporaires - couvre plus de 7 000 hectares par région fourragère et 2000 ha pour les départements du pourtour méditerranéen. Les prairies productives situées au dessus de 1000 mètres peuvent parfois être moins bien représentées à l'échelle des régions fourragères. Le système ne simule pas l'état des sols, ni les inondations, quelles que soient leur durée et leurs causes. Ainsi, la production estimée, en fonction des conditions pédo-climatiques locales, n'est pas forcément exploitable en totalité. Les résultats de simulation sont extraits au 20 de chaque mois par région fourragère, entre mars et octobre, sous forme d'un rapport à la normale correspondant à la moyenne calculée sur la période 1982-2009.

A partir de 2007, une nouvelle version d'ISOP a été développée. Elle intègre de nouvelles données météorologiques permettant de prendre en compte des événements climatiques plus localisés. En 2010, les simulations ont été étendues aux départements du pourtour méditerranéen. Les rendements de référence sont à présent calculés sur une période de 29 années de 1982 à 2009 (1982 à 2006 dans l'ancienne version).

ISOP est le fruit d'une étroite collaboration entre Météo-France, l'INRA et le SSP.

Pour en savoir plus

- Les publications AGRESTE :

« Informations et Suivi Objectif des Prairies – guide d'utilisation », Chiffres et Données Agriculture n°134, mars 2001.

« Les prairies en 1998 », Chiffres et Données Agriculture n°128, décembre 2000.

- Des données complémentaires au thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :
www.agreste.agriculture.gouv.fr

On y trouve notamment :

- les données historiques (jusqu'à N-1) concernant la production et les surfaces des prairies dans la rubrique « Statistique Agricole Annuelle ».

- pour l'année N, les données sur les grandes cultures, y compris le maïs fourrage, dans la rubrique « conjoncture agricole » sous le thème « Grandes cultures et fourrages ».



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Secrétariat Général

SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE
12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 70007 - 93555 MONTREUIL SOUS BOIS Cedex
Tél : 01.49.55.85.85 – site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot
Rédacteur : Laurence Grassart
Composition : SSP
Dépôt légal : à parution

© Agreste 2015

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole
<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr> (dans la rubrique Conjoncture)